

SEB mis en demeure de modifier son plan de vigilance et de planifier l'arrêt des PFAS

Dossier de la rédaction de H2o
October 2026

Les associations Généérations Futures, Notre Affaire à Tous et ClientEarth ont envoyé un courrier au Groupe français SEB, le mettant en demeure d'identifier les risques liés à l'utilisation de substances PFAS dans ses productions et de planifier un arrêt de ces utilisations ainsi que la reconversion des emplois qui seraient impactés. Le communiqué précise que ces demandes correspondent au respect des cadres légaux français, européens et international sur la vigilance des entreprises, selon lesquels les entreprises doivent identifier les risques pour l'environnement, les droits humains et la santé liés à leurs activités, sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, et mettre en œuvre des mesures même de prévention et d'atténuer ces risques. Les associations visent en particulier le PTFE, affirmant que, bien que présenté comme sans risque par l'industrie, ce fluoropolymère a pu générer l'émission d'autres substances PFAS et non PFAS problématiques lors des différentes phases de son cycle de vie, notamment sur les territoires riverains des usines de production et d'utilisation.

Généérations Futures